

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 27 septembre 2021**DÉLIBÉRATION n°2021-81**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 27 septembre 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 17 septembre 2021.

Point de l'ordre du jour :

5.1. Utilisation des emplois d'enseignants vacants à la rentrée 2022.

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis du comité technique du 16 septembre 2021,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de demandes de création et d'utilisation des emplois d'enseignants (PRCE/PRAG) vacants à la rentrée 2022.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des demandes de création et de l'utilisation des emplois d'enseignants vacants à la rentrée 2022 selon les propositions figurant au tableau joint à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

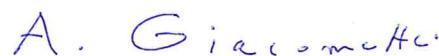
Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	28
Abstentions :	1
Votes exprimés :	27
Pour :	27
Contre :	0

Pièce jointe :

- tableau des propositions de création et d'utilisation des emplois d'enseignants vacants à la rentrée 2022.

Fait à Tours, le 29 septembre 2021

Le Président,



Arnaud Giacometti

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

30 SEP. 2021

Transmise au Recteur le : **30 SEP. 2021**

PREVISION D'UTILISATION DES EMPLOIS DE SECOND DEGRE VACANTS - Année universitaire 2022/2023

Composante	N° poste SIHAM	Nature et N° emploi	CNU / discip.	Titulaire du poste Matricule	NOM	Prénom	Type de motif	Observations complémentaires sur la vacance (retraite, promotion, mutation...)	Dernier occupant Matricule	NOM	Prénom	Proposition d'utilisation de la composante	Conseil des directeurs de composante 06/09/2021	Comité Technique 16/09/2021	Conseil d'administration 27/09/2021
Arts et Sciences Humaines	PST0016919	PRCE 1457	S0422				retraite	Retraite à la rentrée 2022 (à confirmer)				Publication PRAG/PRCE Anglais	Publication PRAG/PRCE Anglais	Publication PRAG/PRCE Anglais	
Lettres et langues	PST0000330	PRAG 0916	anglais				retraite	Retraite au 01/07/2022				Publication PRAG/PRCE Anglais	Publication PRAG/PRCE Anglais	Publication PRAG/PRCE Anglais	
EPU	PST0000249	PRAG 0820	S1300				mutation	Mutation à l'Université de Nantes au 01/09/2021				Publication PRAG/PRCE Mathématiques	Publication PRAG/PRCE Mathématiques	Publication PRAG/PRCE Mathématiques	
IUT BLOIS	PST0000283	PRAG 0927	S2000				retraite	Retraite à la rentrée 2022 (à confirmer)				Publication PRAG/PRCE Sciences industrielles	Publication PRAG/PRCE Sciences industrielles ou Contrat LRU pour EC associé	Publication PRAG/PRCE Sciences industrielles ou Contrat LRU pour EC associé	
IUT TOURS	PST0000863	PRAG 0904	STI S2000				retraite	Retraite à la rentrée 2022 (à confirmer)				Publication PRAG/PRCE Génie électrique (L5100)	Publication PRAG/PRCE Génie électrique (L5100)	Publication PRAG/PRCE Génie électrique (L5100)	
IUT TOURS	PST0016309	PRCE 1439	S8010				retraite	Retraite à la rentrée 2022 (à confirmer)				Publication PRAG/PRCE Eco-gestion compta (L8051)	Publication PRAG/PRCE Eco-gestion compta (L8051)	Publication PRAG/PRCE Eco-gestion compta (L8051)	
IUT TOURS	PST0000169	PRCE 0644	S1100				retraite	Retraite à la rentrée 2022 (à confirmer)				Publication PRAG/PRCE Eco-gestion marketing (L8052)	Publication PRAG/PRCE Eco-gestion marketing (L8052)	Publication PRAG/PRCE Eco-gestion marketing (L8052)	

VOTE DU COMITE TECHNIQUE: FAVORABLE (unanimité)

DEMANDES DE CREATION D'EMPLOIS

composante	nature	discipline	justification de la demande	Poste vacant à utiliser	Conseil des directeurs	Comité Technique	Conseil d'administration 27/09/2021
Lettres & langues	PRAG/PRCE	allemand	Les besoins d'encadrement en allemand Droit-Langues (avec des effectifs en hausse, notamment en L1) ont obligé à recruter une enseignante contractuelle. Cette situation dure depuis trois ans et n'est guère satisfaisante, principalement en raison des difficultés que l'on rencontre pour garantir la stabilité, la qualité et la cohérence dans l'offre d'enseignement en allemand. Le département Droit-Langues a besoin d'un.e enseignant.e du second degré expérimenté.e titulaire, qui pourra ainsi s'engager sur le long terme dans la coordination et l'encadrement pédagogique, aux côtés de la seule collègue Maître de conférences en allemand Droit-Langues.		non retenu (*)	non retenu (*)	
EPU	PRAG/PRCE	Mécanique	Soutien à l'ouverture de la spécialité Mécanique et Matériaux par apprentissage, poste prévu au COM2019-2023, conditionnant l'ouverture de la spécialité qui ouvre à la rentrée 2021, poste financée par les recette de la formation par apprentissage	PAST 8041 note DRH: il faut 1 ETPT	Oui si échange de supports	Oui si échange de supports	Proposition de l'EPU: transformation ATER 9965 en PRAG/PRCE
IUT BLOIS	PRAG/PRCE	Anglais	Priorité 1: Suite à départ de Jamie Smith qui effectuait 3/4 de son service à l'IUT de Blois, bien que en poste à la faculté DESS, la situation pédagogique en anglais est très fragile		non retenu (*)	non retenu (*)	
SUAPS	PEPS	EPS	L'inadéquation entre nos ressources humaines et le nombre de sollicitations manifestées (étudiants et personnels) engendre une frustration de nombreux utilisateurs potentiels ne pouvant pas accéder à un cours, du fait du nombre de places limitées. Ce plafond de verre concernant le nombre d'enseignants dans notre service bride considérablement notre action et ne favorise pas l'accès des étudiants et des personnels à une pratique sportive, pourtant salvatrice et salutaire. La fragilité de cette organisation fait clairement émettre le besoin aujourd'hui d'un recrutement, qui au-delà de renforcer l'équipe, permettra de faire évoluer notre offre de formation et surtout d'apporter une réponse aux problématiques précédemment évoquées.		non retenu (*)	non retenu (*)	

(*) pour cette campagne

VOTE DU COMITE TECHNIQUE: 1 abstention